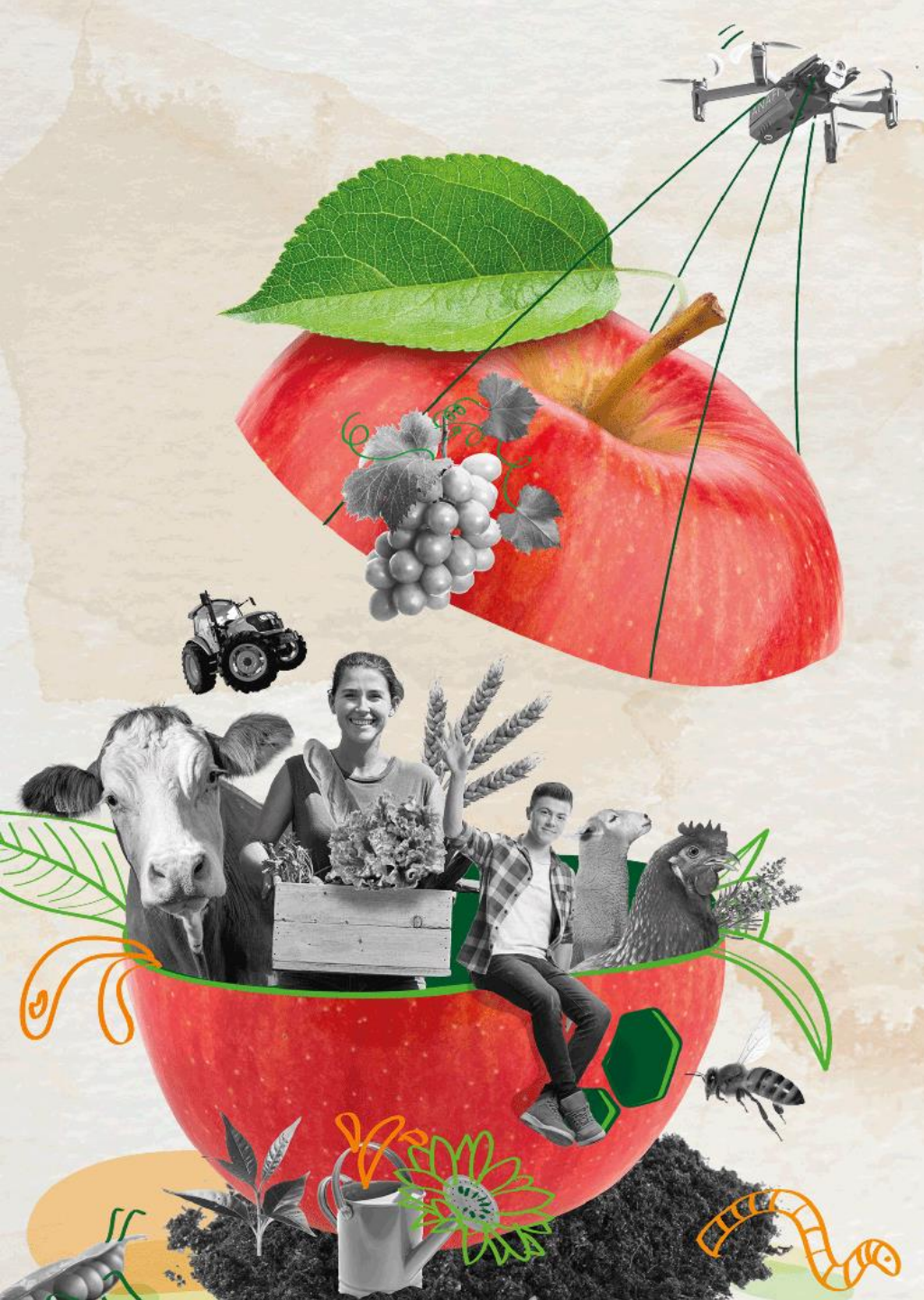


VIVEZ
DE NOUVELLES
EXPERIENCES
AGRICOLES

Biosolutions, Grands pouvoirs de la Nature

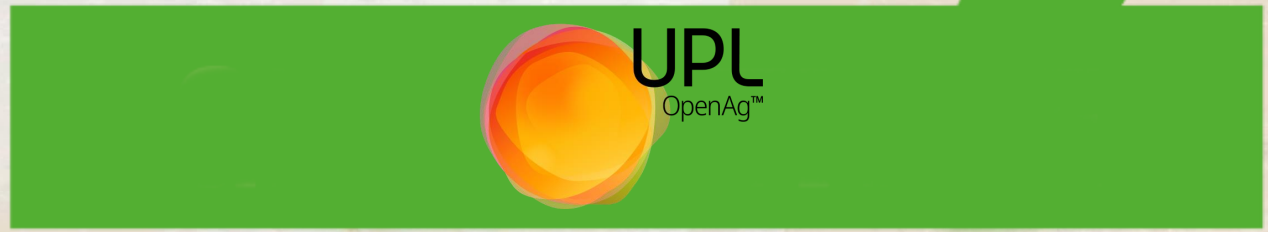
Vincent Chauvet (Responsable Technique National VAM)

Sylvain Rapiteau (Expert Biosolutions & Concepts Innovants)



**SALON
AGRICOLE
INTERNATIONAL**
tech & bio

**VIVEZ
DE NOUVELLES
EXPERIENCES
AGRICOLES**



Qui sommes-nous ?

Le groupe UPL, un acteur mondial reconnu du secteur de l'agriculture

N°1 Mondial des Biosolutions

N°5

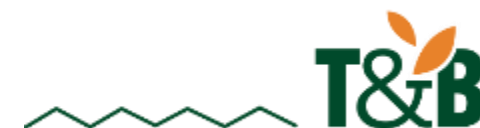
Mondial de la
protection des plantes

6,2

Milliards de \$ US

138 +

Pays





VIVEZ
DE NOUVELLES
EXPERIENCES
AGRICOLES

UPL FRANCE

UPL France en quelques chiffres



1er
Acteur sur le segment des Biosolutions. Générateur de CEPP (15 % du marché en 2021)

5ème
Acteur de la protection des plantes sur le marché français

7
Sites industriels en France métropolitaine et DOM TOM

535
Salariés en France
Structure UPL France: 84 employés

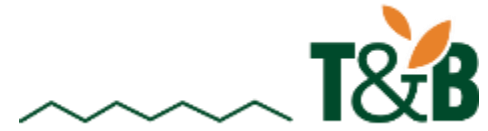
> 450 M€
UPL groupe en France
Chiffres d'affaires 2022-23

120 M€
Entité UPL France
Chiffres d'affaires 2022-23

45 %
Biosolutions (22 -23)

Collaborations
Universités, Instituts techniques

Près de 100%
des Biosolutions UPL sont produites en France

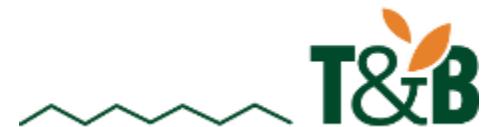
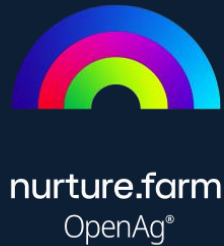


Un réseau ouvert et des activités complémentaires au service d'une agriculture plus durable

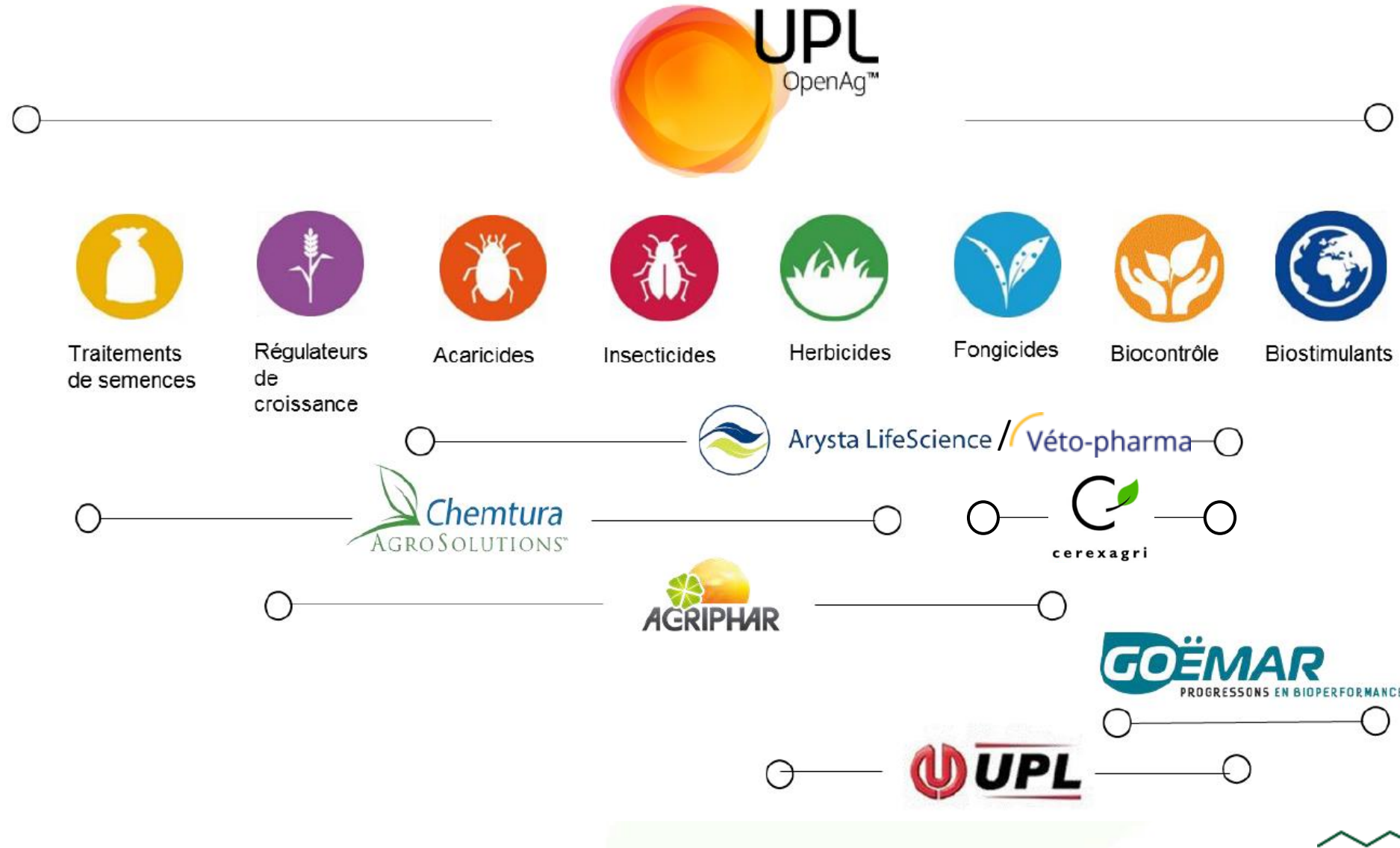


OpenAg®

Réinventer une agriculture durable
grâce à un réseau ouvert à tous
pour générer une croissance durable pour tous,
sans limites, sans frontières.



UPL pour la protection des plantes, Une gamme large, par fusions successives, pour répondre à tous les besoins




50 sites de production dans le monde, dont 7 en France

Saint-Malo (35)  

Vinivax®, Vacciplant®, technologie GoActiv®

Bassens (33) 


Thiopron® Rainfree,
Fluidosoufre®, Polithiol®, Soufresol®

Mourenx (64) 

Bouillie Bordelaise RSR Dispers® NC

Pau (64)  Noguères (64)

Argos®, Carpovirusine™, Serenisim®

Marseille (13) 

Microthiol® Spécial Dispers®



Près de 100% de nos
Biosolutions sont
fabriquées en France

7
Usines en France

1
Laboratoire de recherche
(Saint-Malo)

3
Laboratoires de formulation
(Saint-Malo, Marseille, Pau)



Notre projet : œuvrer pour une agriculture ouverte et gagnante pour tous



Notre mission

Changer la donne, en réinventant une agriculture durable.

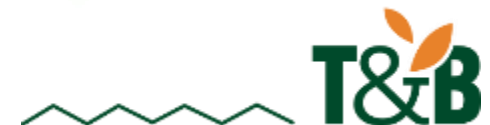


The Gigaton
Carbon Goal
OpenAg*

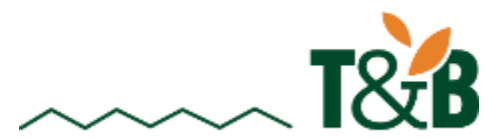
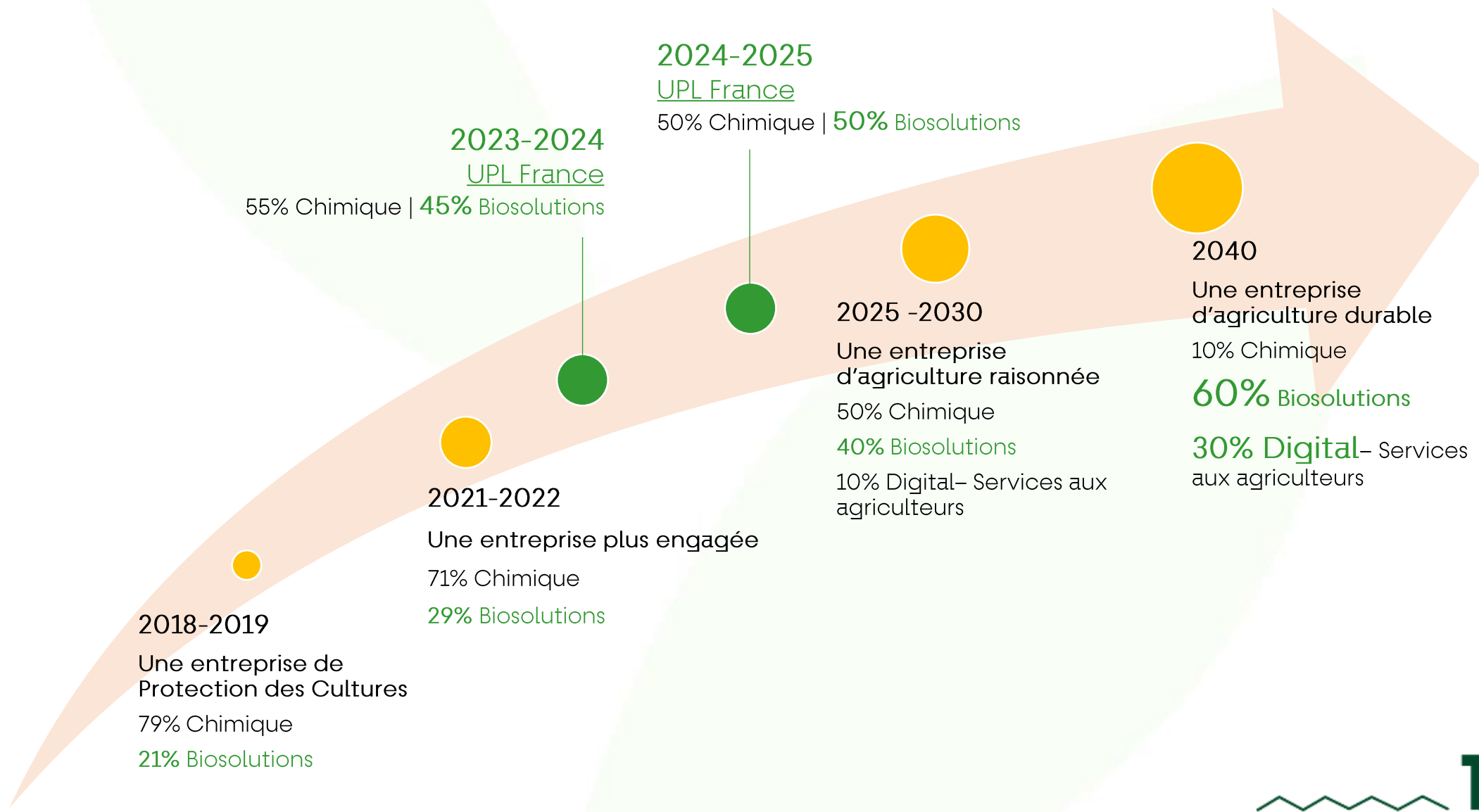
L'agriculture fera partie de la solution. Elle n'est pas le problème.
Nous sommes acteurs de cette solution :

Réduire de 1 Gigatone d'équivalent Carbone d'ici 2040
Plus de 100 Millions d'hectares impactés dans le monde

UPL élu N°1 par SUSTAINANALYTICS pour ses performances agroécologiques et durables pour la 3^{ème} année consécutive.



Un projet de profonde transformation pour réinventer une agriculture durable





VIVEZ
DE NOUVELLES
EXPERIENCES
AGRICOLES

Lancement

NPP by UPL



NPP

Natural Plant Protection by UPL

POURQUOI ?

- Pour **clarifier l'offre** et **renforcer les moyens** et le développement des Biosolutions.
- Des solutions **naturelles et durables** pour un **meilleur équilibre** environnemental, économique et social au service de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

QU'OFFRE NPP ?

Des solutions à base **d'ingrédients issus de la nature** pour :

- Améliorer la **productivité** des cultures
- Améliorer la **profitabilité** des agriculteurs
- **Réduire l'insécurité alimentaire**
- Tout en limitant **les résidus** et les **impacts environnementaux**.



NPP fait partie de la solution pour une agriculture durable

UPL, N°1 des Biosolutions

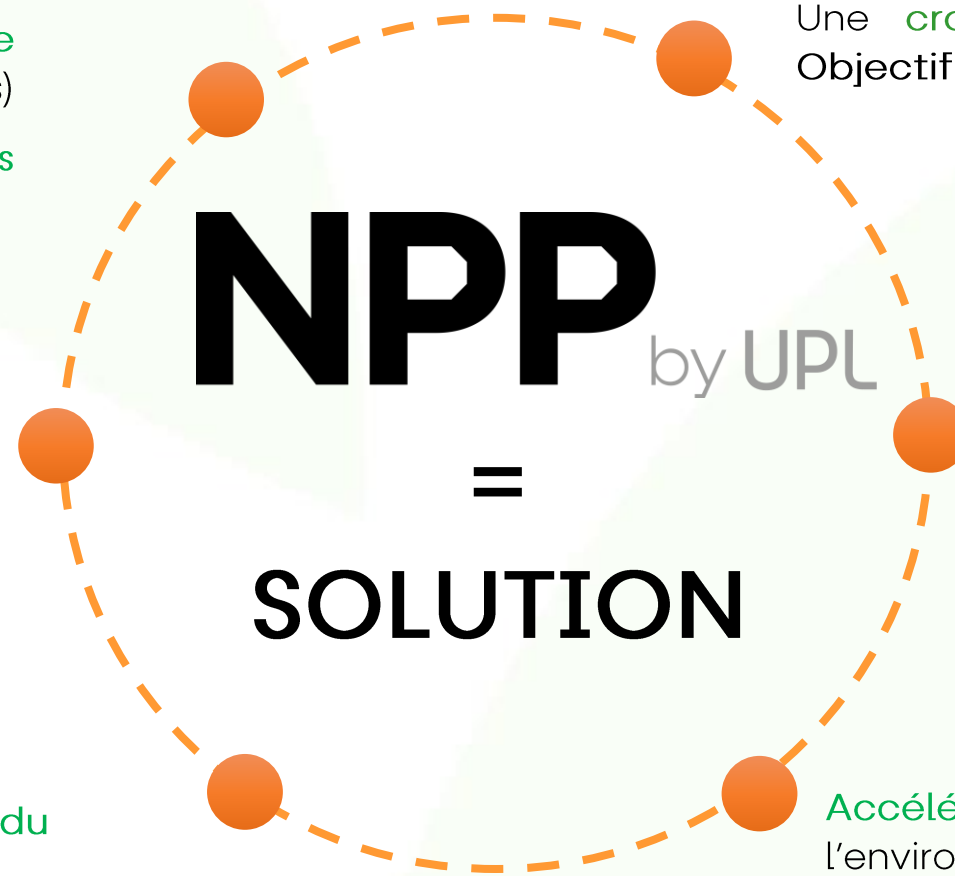
Une **forte légitimité**, une **expertise** ancrée et reconnue (+ de 50 ans)

Un projet pour une **agriculture plus durable**

Des solutions **seules ou combinatoires** **reconnues efficaces**

Un **réseau élargi de partenaires** pour accélérer l'innovation

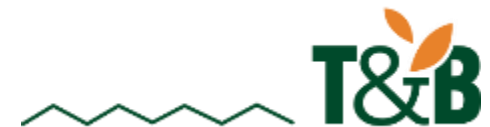
Une approche **au plus près du terrain**, partout dans le monde



Une **croissance confirmée** Les Biosolutions :
Objectif : **\$10 milliards** au niveau mondial en 2025*

Une demande croissante pour une **alimentation saine** et **des modèles durables**

Accélérer l'impact positif sur l'environnement et l'évolution sociétale



Les moyens qui accompagnent cette marque

NPP Natural Plant Protection by UPL



Des moyens humains dédiés aux Biosolutions



Marque de l'offre Produits Biosolutions et Innovations à venir



Des centres d'expérimentations dédiés



Des outils industriels dédiés



Une Stratégie d'Entreprise tournée vers l'accompagnement du marché



Les solutions NPP couvrent l'ensemble du cycle cultural sur toutes les cultures

Une démarche globale de protection et de stimulation,
tout en participant activement à la transition Agro-écologique

De la semence à la récolte

- Traitement
de semences
- Santé du sol



- Biostimulants
Foliaires

- Fongicides de Biocontrôle
- Insecticides de Biocontrôle

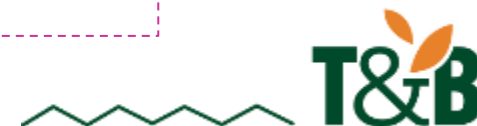
- Régulation de croissance
- Post-récoltes & Conservation

Outils d'aide à la décision



Services

Des experts pour vous accompagner
Des tutoriels sur youtube
Et plus à venir...



UPL & Biosolutions : Gamme & bénéfiques

Nos produits de Biocontrôle

Produits de Biocontrôle UPL France (Définition inscrite au Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM) à l'article L. 253-6) :

Fongicides

Soufre : Microthiol® special disperss®/Thiopron® rainfree/Fluidosoufre®

Cuivre : Bouillie Bordelaise RSR® disperss® NC/Bouillie Bordelaise RSR® disperss® C/Novicure®

Laminarine : Vacciplant® GC/Vacciplant® F&L/Vinivax®

Huile essentielle d'orange : Sinala® ultra

Insecticides

Huile de paraffine : Polithiol®/Actipron® extra/Ovipron® extra

Virus de la granulose du carpocapse : Carpovirusine™ 2000/Carpovirusine™ Evo 2

***Beauveria bassiana* NPP111B0005** : Serenisim®

Régulateurs de croissance

Huile essentielle d'orange : Argos®



UPL & Biosolutions : Gamme & bénéfices

Nos Biostimulants foliaires



Appetizer®

Multiréal®



BM Start®

Folical®

(uniquement sur pommes)



Dionyfer®

Vivaflor®/Floreal®

Vitivert® Max

Candéo®



Oréade®

Valéa®Max

Multisuc®

Multoléo®SP

Orbéa®Max



Tonilin®



UPL & Biosolutions : Gamme & bénéfiques

Nos traitements de semences Biostimulants



Les Biostimulants, c'est aussi à la graine !

Vertigo®



Stylor®



EXLICESYN®

Exlicesyn® est un actif biostimulant de nouvelle génération obtenu par AWE (Active Wood Extraction) du bois de peuplier.

Cette méthode d'extraction naturelle brevetée, aboutit à la production d'un actif très efficace dans la biostimulation par la voie des semences.

Les propriétés biostimulantes de l'actif Exlicesyn® ont été démontrées au laboratoire et au champ sur les semences de de nombreuses espèces cultivées.





VIVEZ
DE NOUVELLES
EXPERIENCES
AGRICOLES

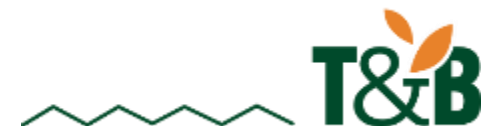
pronutiva[®]
Crop Protection + BioSolutions



PRONUTIVA, des concepts combinatoires performants



De **nouvelles offres** d'UPL,
proposant des **combinaisons judicieuses** de produits de la gamme d'UPL France,
aux **résultats testés et confirmés en France**,
qui permettent **d'augmenter les rendements** des cultures
dans le cadre d'une approche **d'agriculture plus durable**



PRONUTIVA, des concepts combinatoires performants

pronutiva®
Crop Protection + BioSolutions

La 1^{ère} offre combinatoire et
100% Biosolutions NPP sur Céréales.
(Biostimulant + Biocontrôle)
Testée et validée par des essais en France



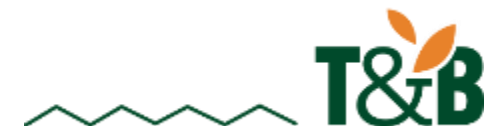
Céréales :
Insecticides + Biostimulants



Autres exemples :
Herbicides + Biostimulants



...





VIVEZ
DE NOUVELLES
EXPERIENCES
AGRICOLES



Lancement : Sinala[®] ultra + Vinivax[®]
L'association qui vous aide a gérer vos doses de Cuivre et de Soufre



Pourquoi cette association ?

La viticulture change ...



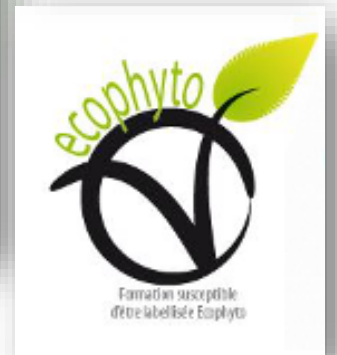
LE PROJET

COPPEREPLACE

Développement et implémentation intégrale de nouvelles technologies, produits et stratégies pour réduire l'emploi de cuivre dans les vignobles et restaurer les sols contaminés dans la région SUDOE (COPPEREPLACE)



//
Des vins sont épinglés pour des teneurs en résidus sans signification
//





SINALA[®] ULTRA



N°AMM : 2190538

Composition : huile essentielle d'orange - 60g/L

Formulation : ME – Micro-émulsion

Produit de biocontrôle (Article L.253-5 et L.253- 7 du code rural)

Mode d'application : foliaire

Mode d'action : non spécifique, agissant par contact, avec un effet curatif

CEPP : fiche action n°2018-044



USAGES ET DOSES

Cultures	Cibles	Dose autorisée	Nombre d'application (max/an/cible) / Intervalle min entre application (jours)	Nombre d'application (max/an/culture)	Stades d'application	DAR (jours/F)	ZNT /DVP/ DSR (m)	Emploi en floraison
Vigne	Mildiou(s)	2,4 L/ha	8 max Intervalle min : 4 j	8/an	BBCH12 à BBCH85	3	5 (aqua) / _ / 10	Possible
	Oïdium(s)		8 max Intervalle min : 7 j		BBCH12 à BBCH81			
	Pourriture grise		3 max Intervalle min : 3 j		BBCH81 à BBCH89			
	Autres cicadelles, thrips		6 max Intervalle min : 7 j		BBCH19 à BBCH89			



VINIVAX®

N°AMM : 2210501

Composition : laminarine - 45 g/L

Formulation : SL – concentré soluble

Fongicide – Groupe FRAC P04

Produit de biocontrôle (Article L.253-5 et L.253-7 du code rural)

Mode d'application : foliaire

Mode d'action : stimulation des défenses naturelles : renforcement des parois cellulaires, production de phytoalexines et de PR protéines.

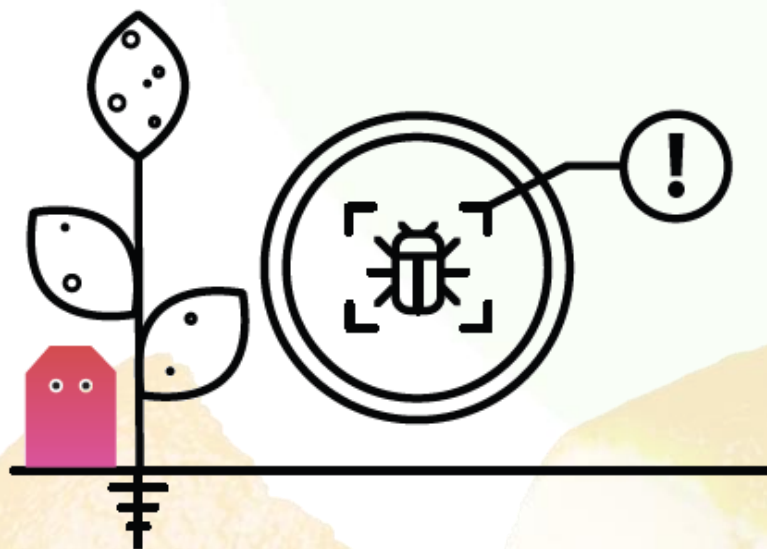


USAGES ET DOSES

Cultures	Cibles	Dose autorisée	Nombre d'application (max/an)	Stades d'application	DAR (jours/F)	ZNT /DVP/ DSR (m)
Vigne	Stimulation des défenses naturelles : oïdium	2 L/ha	20 Intervalle min : 10 jours	BBCH07 à BBCH89	3	5 (aqua) / _ / _

Sinala® Ultra + Vinivax®

Modes d'action



Action insecticide Sinala® Ultra

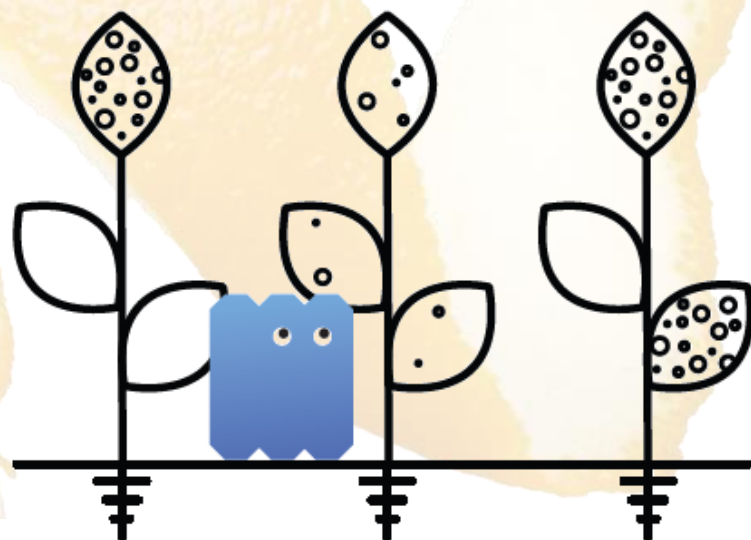
Détruit les couches protectrices des ailes des insectes, les rendant incapables de voler, de se nourrir et se reproduire, menant à la mort

Action fongicide Sinala® Ultra

Pénètre dans les membranes protectrices du mycélium, des sporanges et des spores fongiques, les décompose et les expose à l'air, les faisant se dessécher et mourir.

Action du Vinivax®

Mime l'attaque d'un pathogène sur le végétal afin que la plante mette en place ses défenses naturelles (SDP)

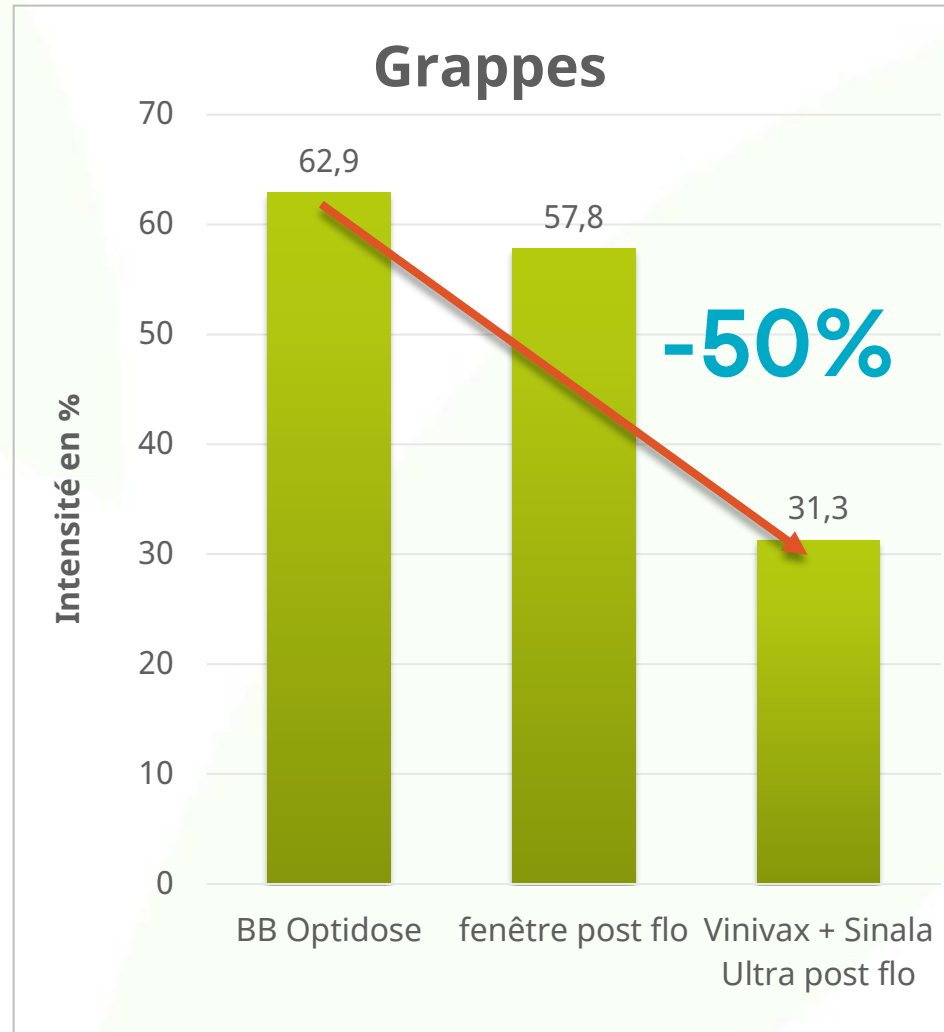
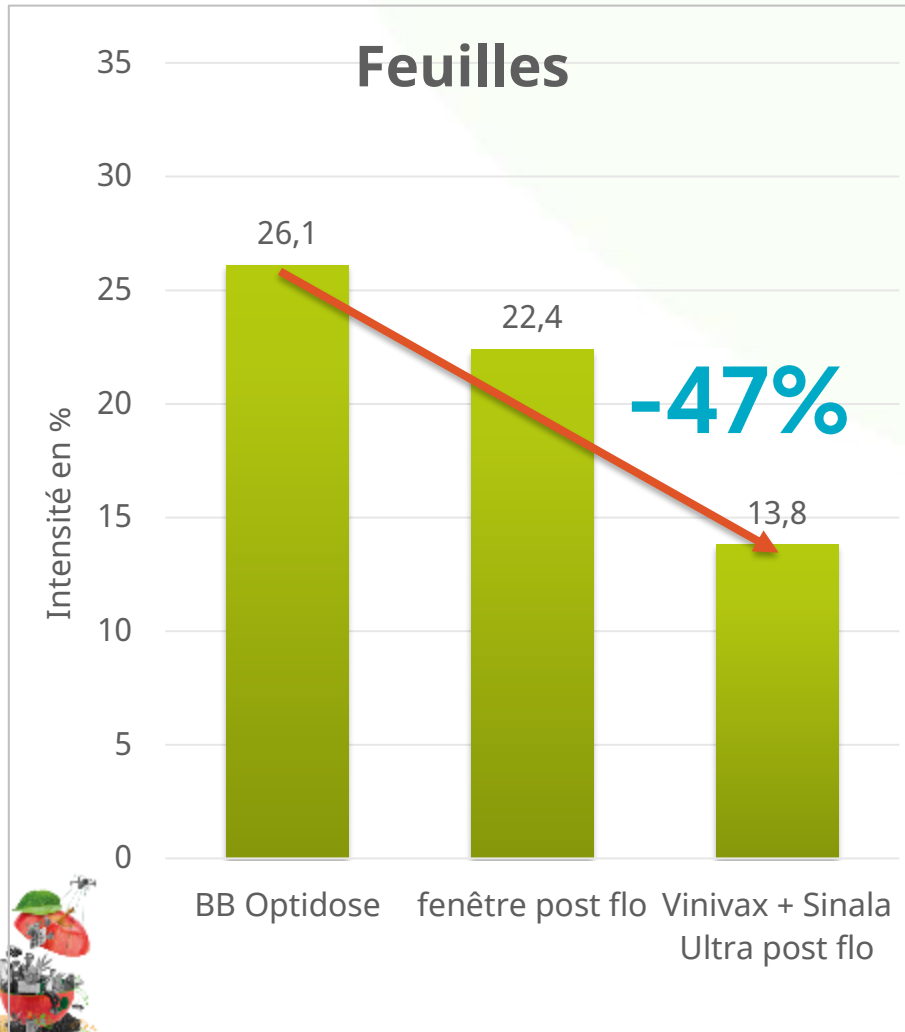


Validation technique



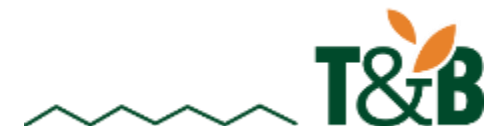
Travail en partenariat avec l'IFV pour évaluer l'intérêt du Vinivax® associé au Sinala® Ultra

Résultats : Notation du 19 juin 2023 | Intensité d'attaque sur témoin Feuille : 50,6% Grappe : 71,3%



L'association **Vinivax® + Sinala® Ultra** appliqué en post floraison assure une protection supérieure à la **Bouillie Bordelaise RSR Disperss®** grâce à ses **2 modes d'action distincts**.

Une économie de 1 300g Cu métal est à noter pour cet itinéraire.



L'approche combinatoire Vinivax® et Sinala® Ultra



Vinivax®
1L/ha

Cible : Oïdium

Sinala® Ultra
1,6L/ha (0,8% max)

Cible : Mildiou





VIVEZ
DE NOUVELLES
EXPERIENCES
AGRICOLES

Ce qu'il faut retenir !

Ce qu'il faut retenir !



Une **expertise** et des **innovations reconnues** depuis **plus de 50 ans**



Une **marque dédiée** aux Biosolutions, au service d'une **agriculture plus durable**



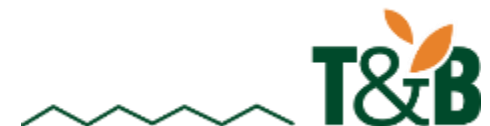
Des réponses adaptées **au contexte en évolution**



Une **approche combinatoire** au service des acteurs agricoles :



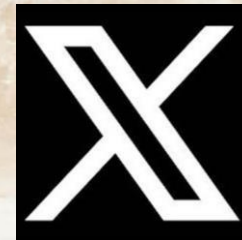
Des offres **testées et validées en France**



Retrouvez-nous sur :



MERCI





VINIVAX®

UPL France est titulaire de l'agrément phytosanitaires N°9200008 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

VINIVAX® : ®Marque enregistrée MacDermid Agricultural Solutions Holdings B.V - AMM N°2210501. Détenteur de l'AMM : ARYSTA LIFESCIENCE

Composition : laminarine - 45 g/L, Formulation : concentré soluble.

P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P333+P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P501 : Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation nationale.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

ATTENTION

Contient : un mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one (3:1). H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



SINALA® ULTRA



UPL France est titulaire de l'agrément de produits phytopharmaceutiques N°9200008 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

SINALA® ULTRA : ®Marque enregistrée UPL Mauritius Ltd - AMM N°2190538 - Détenteur de l'AMM : Oro agri international Ltd. (Pays Bas)

Composition : huile essentielle d'orange - 60g/L (soit 5,92 % p/p). Formulation : micro-émulsion (ME)

P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332+P313 : En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P501 : Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte habilité pour le stockage et l'élimination des déchets dangereux ou spéciaux conformément à la réglementation nationale.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

ATTENTION

H315 : Provoque une irritation cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 : Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**